

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL PRÉSENTE SES RÉALISATIONS ET LES PERSPECTIVES DE SON ACTION

Posted on octobre 3, 2022



Le Conseil Économique Social et Environnemental présente ses réalisations et les perspectives de son action

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a organisé, mardi à Rabat, une rencontre dédiée à la présentation et la discussion d'un rapport de restitution des principales réalisations du conseil et des perspectives de son action, présidée par Ahmed Reda Chami, président du Conseil.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du devoir de reddition d'information des citoyennes et citoyens sur les travaux du Conseil en relation avec un certain nombre de chantiers de développement lancés au Maroc ces dernières années, vise à explorer les perspectives de contribution et d'accompagnement de l'institution des futures voies de développement au Maroc, indique un communiqué du CESE.

Lors de l'élaboration de ce rapport, le Conseil a tenu à assurer la participation la plus large possible des partenaires et des principaux acteurs au processus de restitution des différentes actions du Conseil, d'exploration de ses perspectives d'avenir, d'identification des points et aspects qui pourraient être améliorés, et d'exploration des procédures à même d'enrichir ses interventions, poursuit la même source.

A travers cette rétrospective, il a été constaté que le Conseil s'est penché sur des questions d'une importance primordiale pour notre pays sur les plans économique, social et environnemental, soit à caractère innovant ou inédit, soit à dimension stratégique, comme le modèle de développement des provinces du sud, le capital immatériel, la protection sociale, l'immobilier, l'urbanisation, la question de la femme, le mariage des fillettes...etc.

Et de noter que le Conseil a émis, au total, plus de 2.700 recommandations et 113 documents, dont des études, des rapports et des avis, avec un rythme de production annuel qui a atteint, en 2021, 13 documents.

Le Conseil a également tenu à suivre l'action du gouvernement et du Parlement, que ce soit en interagissant avec les saisines reçues de la part de ces deux institutions ou en travaillant sur des questions spécifiques de sa propre initiative, de manière à éclairer les politiques publiques, améliorer l'action législative et promouvoir l'action publique en général.

Parallèlement à son rôle d'institution consultative, le Conseil joue aussi un rôle de plaidoyer sur un certain nombre de questions d'importance cruciale pour l'avenir de notre pays, ou sur des questions sociétales controversées, et ce afin de contribuer à l'instauration de l'effectivité des droits, la promotion du débat public en ce qui concerne la prise de décision, et la diffusion de la culture du dialogue et des valeurs progressistes.

Cependant, malgré ce résultat louable, il faut redoubler d'efforts pour renforcer la coordination et la coopération avec les partenaires institutionnels afin d'augmenter le nombre des saisines et de renforcer l'interaction positive avec les recommandations du Conseil. D'autre part, des efforts accrus doivent être déployés pour améliorer la qualité des rapports et avis du conseil, et pour les rendre plus réactifs aux attentes et aspirations des citoyennes et citoyens et des acteurs concernés.

À la lumière des changements que connaît le monde entier ainsi que notre pays, et en lien avec les nouvelles attentes et aspirations exprimées par les acteurs contactés ces dernières années, les membres du conseil, ainsi que les citoyennes et citoyens à travers les différentes consultations lancées, le CESE est appelé à franchir un nouveau seuil dans son parcours dynamique, dont l'objectif est la participation citoyenne pour renforcer la démocratie participative, une plus grande ouverture sur les acteurs territoriaux, et un engagement plus fort dans

l'accompagnement du dialogue social et dans le suivi des politiques publiques, conformément aux prérogatives du Conseil.

Ainsi, dans un esprit de continuité institutionnelle et de capitalisation des acquis, le Conseil envisage, à l'avenir, de s'engager dans plusieurs voies d'amélioration pertinentes et prometteuses.

Il s'agit d'abord de la participation citoyenne, à travers le renforcement de l'implication des citoyennes et des citoyens dans la dynamique de réflexion, de proposition et de co-construction, en améliorant l'interactivité de la plateforme numérique "Ouchariko" pour en faire un espace participatif et numérique par excellence, et en utilisant de nouveaux outils, mécanismes et des initiatives nouvelles dans le domaine de la stimulation et de l'encouragement de la participation citoyenne aux travaux de cette institution constitutionnelle consultative.

En ce qui concerne la dimension territoriale, le conseil se penchera sur le développement des relations de coopération, d'interaction et de coordination avec les territoires en tant qu'incubateurs de la participation citoyenne, afin de promouvoir une territorialisation de l'action et des contributions du Conseil, et d'être à l'écoute des attentes et préoccupations de la population et des acteurs territoriaux et les traduire dans les analyses et recommandations du Conseil.

Le Conseil envisage aussi une contribution plus forte à la dynamique du dialogue entre les acteurs économiques. Il est en train de réfléchir à la manière d'exercer ce rôle, notamment en facilitant la conclusion des accords majeurs entre les acteurs du dialogue social, en assurant une veille et une vigilance stratégique et en menant des consultations et des études.

Il s'agit également du suivi des politiques publiques économiques, sociales et environnementales conformément à la loi organique. Le conseil est de train de réfléchir à une méthodologie particulière en complémentarité avec ce que font les autres institutions en matière d'évaluation des politiques publiques, avec la possibilité de privilégier le suivi et l'accompagnement des politiques en fonction de leur impact sur l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

Les principaux résultats du rapport sur les réalisations du Conseil ont été présentés par Najat Simou, membre du Conseil, tandis que Younes Benakki, Secrétaire général du Conseil, a mis en lumière les perspectives de l'action du Conseil.

La rencontre a connu aussi la participation des anciens présidents du conseil à savoir Chakib Benmoussa, actuellement, ministre de l'Éducation nationale, du préscolaire et des Sports, et Nizar Baraka, actuellement ministre de l'Équipement et de l'Eau.

<https://youtu.be/76GORqm1zVQ>